

## REVUE de PRESSE

Les articles sont résumés le plus objectivement possible; les opinions qu'ils contiennent n'engagent en rien la responsabilité de TransVIE. Le choix des articles repose uniquement sur l'intérêt que peuvent en tirer les lecteurs

### Avortement

Le 29/06/92, la Cour suprême des Etats-Unis a réaffirmé la légalité de l'avortement. Elle se prononçait sur la loi de l'Etat de Pennsylvanie. Elle a surpris tous les observateurs en confirmant par 5 voix contre 4 la décision "Roe v. Wade" de 1973, par laquelle la cour de l'époque avait érigé l'avortement en droit constitutionnel de la femme. Les juges William Rehnquist, Byron White, Antonin Scalia et Clarence Thomas sont les seuls à avoir voté pour l'abolition de l'avortement. Inversement, la Cour a débouté le Planning Familial à propos de la récente loi de Pennsylvanie. Les juges ont validé la plupart des restrictions à l'avortement contenues dans cette loi : notification parentale avant tout avortement sur une mineure, obligation faite aux médecins d'informer les candidates à l'avortement des risques que le geste entraîne pour leur santé et des alternatives possibles (adoption, aides,...), institution d'un délai de réflexion de 24h entre la demande et la réalisation d'un avortement, institution d'un enregistrement des avortements. La cour a par contre annulé un article de la loi qui instituait la notification au conjoint avant tout avortement. Ces jugements laissent les deux camps antagonistes profondément insatisfaits : l'Organisation Nationale des Femmes (NOW) accuse les 9 juges d'avoir abandonné le principe du droit absolu à l'avortement; les mouvements de défense de la vie et les Républicains qui soutiennent leur combat accusent Georges Bush et Ronald Reagan de n'avoir pas choisi avec assez de soin les juges qu'ils ont nommés à la Cour suprême : trois des cinq juges qui ont voté pour l'avortement, Sandra O'Connor, Anthony Kennedy et David Souter ont en effet été nommé par ces deux présidents. Enfin, il faut souligner qu'en introduisant dans la question de l'avortement la notion de "fardeau illégitime" (l'avortement reste un droit constitutionnel mais chaque Etat peut dorénavant le restreindre tant que les restrictions n'atteignent pas le niveau d'un "fardeau illégitime"), la décision de la Cour suprême devrait avoir pour conséquence une floraison de procès pour définir ce qu'est un "fardeau illégitime", chaque fois qu'une restriction différente de celles validées pour la Pennsylvanie sera votée.

(Le Figaro, Libération, Int. Herald Trib. 30/06/92; Int. Herald Trib. 01, 02, 03, 06, 09, 10/07/92; IRLF WR, 03/07/92; La Croix, 01/07/92; Le Monde, 01/07/92; Newsweek, 06 et 20/007/92)

Interrogée par un évêque italien, la congrégation de l'Eglise pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements a récusé l'existence d'un rite funéraire pour les enfants-à-naître dans la tradition liturgique de l'Eglise Catholique. Elle a mentionné la possibilité d'inclure, dans l'avenir, une référence à l'enfant-à-naître dans la liturgie de la Fête des Saints Innocents (le 28 décembre), et a

précisé que les références à l'enfant-à-naître dans les homélies, les invocations et les prières d'intercession étaient toujours une option.

(IRLF WR, 26/06/92)

La communauté hispanique américaine est en colère contre le Dr. Edward Campell Allred, un médecin de Long Beach qui dirige plus d'une douzaine d'avortoirs, la plupart dans des quartiers à dominance hispanique, dans le sud de la Californie, près de la frontière mexicaine. Dans un article qu'a publié le *San Diego Union newspaper*, Allred a énoncé avec franchise quelques-unes des raisons pour lesquelles il a ouvert ces avortoirs : "Le contrôle de la population est trop important pour le laisser arrêter par une poignée de types pro-vie d'extrême-droite. Considérez par exemple le nouvel afflux d'immigrants hispaniques : leur manque de respect pour la démocratie et l'ordre social est effrayant. J'espère être utile pour contenir l'invasion; j'établirais un avortoir gratuit à Mexico si je le pouvais. Peut-être bien qu'un à Calixico [Cali, en Colombie ?] serait utile, également. C'est la survie de notre société qui est en jeu."

(in PRI review, 05/92)

Le 15/04/92, une jeune fille américaine de 14 ans, Jamie TEL-LIER, a été interdite d'accès aux cours pour avoir distribué de la littérature anti-avortement dans son école. Elle a refusé de promettre de ne plus en distribuer. Les responsables de l'éducation ont déclaré quelle avait "passé des documents très illustrés et explicites qui ne sont pas appropriés à cet âge, y compris des images en couleurs d'enfants-à-naître démembrés et en sang". La jeune fille a déclaré qu'elle n'avait distribué des documents qu'à ceux qui le lui demandaient, ou aux filles qu'elle savait enceintes.

(Life Advocate, 06/92)

Le Mouvement pro-vie ougandais a déposé devant la commission chargée d'élaborer la nouvelle constitution une demande d'insertion d'une clause prévoyant le respect de la vie humaine de la conception à la mort naturelle. Des partisans de l'avortement auraient cherché à inclure une clause pro-avortement.

(IRLF WR, 12/06/92)

La Chambre des représentants des Etats-Unis a voté le 04/06/92 un amendement à un projet de programmation militaire; cet amendement a pour objet d'obliger les hôpitaux militaires basés à l'étranger à réaliser l'avortement pour leurs personnels et leurs dépendants.

(IRLF WR, 12/06/92)

Le 25/06/92, le Congrès américain a dévoilé une nouvelle version de son projet de loi "Freedom of Choice Act". Si elle est votée, la loi aurait pour effet d'interdire toute initiative pro-vie au niveau des législatures des Etats. Elle autorisera l'avortement sur demande jusqu'au sixième mois de grossesse, rendrait caduques toutes les lois obligeant les médecins à informer les candidates à l'avortement des risques et des alternatives, et toutes celles qui ont institué une notification ou une demande d'autorisation parentale pour les mineures. Elle obligerait les établissements

publics à réaliser l'avortement.  
(US NRLFC 25/06/92, in IRLF WR 03/07/92)

Le 24/06/92, la Chambre des représentants n'a pas été capable d'atteindre la majorité des deux tiers nécessaire pour annuler le veto présidentiel sur une loi qui aurait, entre autres choses, autorisé le financement fédéral des recherches sur la transplantation des tissus tirés d'enfants avortés. Les recherches financées par le secteur privé ne sont pas affectées par l'échec de cette loi.  
(USNRLC, 24/06/92, in IRLF WR 03/07/92)

L'Association Médicale Américaine (American Medical Association) s'est réunie à Chicago en juin. Elle est tombée d'accord sur le fait que les parents ne devaient pas nécessairement être informés quand leurs enfants demandent l'avortement ou la contraception, lorsque leurs filles deviennent enceintes, lorsque leurs enfants souffrent de maladies vénériennes, sont malades mentalement, ou nécessitent un traitement contre l'alcool ou la drogue.

(USA Today 25/06/92, in IRLF WR 03/06/92)

Une grenade à main non chargée a été trouvée à l'extérieur d'un avortoir de Wichita, dans le Kansas, après le passage d'une manifestation pro-avortement visant à contre carter une manifestation pro-vie antérieure.

(IRLF WR, 12/06/92)

Au Canada, une personne âgée a été arrêtée pour avoir porté à l'extérieur d'un avortoir une pancarte portant les messages "Nous aimons les enfants" et "Le choix ? Moi aussi, j'ai envie de vivre ! Aidez-moi". Ces pancartes ont été jugées criminelles sur la base d'une décision de justice interdisant aux individus pro-vie de porter des slogans "diffamatoires" à l'extérieur des avortoirs. Suite à l'arrestation, un autre militant pro-vie a défilé devant la clinique avec une citation du dictionnaire juridique : "Avortement : destruction préméditée de la vie de l'enfant à naître" et une autre pancarte : "L'avortement n'est pas illégal. Mais il devrait l'être". Les avorteurs ont préféré ne pas le faire arrêter pour éviter que l'attention des médias ne soit attirée sur le terrain du droit d'expression. [Un droit particulièrement revendiqué et défendu aux Etats-Unis, constituant le premier amendement de la Constitution]

(Pro-Life News 02/92, in IRLF WR 12/06/92)

## Suicide

Le taux de suicides parmi les adolescents américains (15-19 ans) a quadruplé entre 1950 et 1988, de 2,7 pour 100 000 à 11,3, selon l'organisme officiel Centre for Disease Control.

(Morbidity and Mortality Weekly report 20/09/91?, in PRI Review 05/92)

## RU 486

Les douanes américaines ont saisi sur une femme de 20 ans qui revenait d'Angleterre une douzaine de pilules abortives RU 486. L'infraction avait été montée de toutes pièces afin de lancer une action légale contre l'interdiction administrative du RU 486 aux Etats-Unis. L'affaire a été mise au point par une association de New-York, "Abortion Right Mobilization" (Mobilisation pour le Droit à l'Avortement), avec l'aide de la Société Médicale de San Francisco. La Société Médicale a cherché parmi les clientes de ses membres une femme répondant à leur besoin, et repéré cette femme de 20 ans ayant pris contact avec son médecin en vue d'obtenir l'avortement. Le RU 486 lui a été prescrit par un

directeur médical de la Fédération Américaine du Planning Familial, récemment entré en retraite. Elle s'est alors rendue en Grande-Bretagne, accompagnée par un promoteur de l'avortement, a acquis les pilules et s'en est retournée aux USA. Immédiatement après la confiscation des pilules abortives, des avocats d'un autre groupe pro-avortement, le Center for Reproductive Law and policy, s'est constitué partie civile aux côtés de la femme dans un procès contre l'agence américaine qui interdit l'importation du RU 486. Ils ont accusé l'agence fédérale de violation de la sphère privée de la femme et d'ingérence dans le travail de ses médecins. Le 20/07/92, un projet de loi a été déposé devant le Congrès en vue d'obliger le gouvernement à restituer les pilules à cette femme.

(Int. Herald Trib. 03/07/92; IRLF WR 24/07/92; IRLF WR, 10/07/92)

## Eugénisme

L'équipe du Dr Claude Férec (du Centre de transfusion sanguine et de biogénétique de Brest) a décidé de lancer, de son propre gré et sans en référer aux comités d'éthique, un dépistage systématique de la mucoviscidose en vue de son éradication, d'abord dans une région bretonne. L'éradication sera obtenue par dépistage du gène dans toute la population, puis par diagnostic prénatal pour toute grossesse survenant dans un couple dont les deux membres sont porteurs du gène, puis par élimination par avortement des enfants porteurs de la maladie ou du gène. Cette opération sera financée par l'Association bretonne d'étude de la mucoviscidose, et éventuellement par le Conseil général, la mutualité et la Caisse primaire d'assurance maladie du département.

(Nature Genetics, 1992, 1, 188-191, in Le Monde, 07/92; IRLF WR 24/07/92)

La Haute Cour du Royaume-Uni a autorisé une mère à faire stériliser de force sa fille, une handicapée mentale de 20 ans. Commentant la décision, Christine Boutin, député, a déclaré qu'elle ne jugeait pas la mère, s'agissant d'une situation particulière, mais qu'elle rejetait catégoriquement l'idée que cette pratique puisse faire l'objet d'une loi. Le sénateur Henri Cavaillet, membre du Comité National d'Ethique, a trouvé la décision normale.

(Le Quot. de Paris, 08/07/92)

## Personnalités

Mme Yvette Roudy a qualifié d'"archaïques et barbares" les dispositions maintenant la sanction de l'auto avortement, votées le 02/07/92 à l'occasion de l'adoption du Code pénal. [Remarque TransVIE-mag : l'argument utilisé en 1974 pour faire passer la loi Veil était précisément de mettre un terme aux avortements clandestins et aux auto avortements, accusés de générer, en dehors de tout contrôle médical, la mort des femmes qui le pratiquaient.]

(Libération, 10/07/92; Présent, 11/07/92)

Le Pr Jean-Louis Lortat-Jacob, président du Conseil de l'Ordre des médecins de 1970 à 1981, et qui s'était opposé à la légalisation de l'avortement, est mort le 01/07/92.

Andiano Bompiani, le nouveau ministre italien des affaires sociales, s'est déclaré le 29/06/92 opposé à la loi de son pays autorisant l'avortement depuis 1981.

(Libération, 02/07/92)

Dans une conférence de presse donnée le 05/06/92, le leader pro-vie Randall Terry a dévoilé que la femme de H. Ross Perot, candidat à la présidence, siège au Directoire de la filiale texane de l'organisation pro-avortement "Planned Parenthood".

(IRLF WR, 12/06/92)

Dans une lettre pastorale aux jeunes de son diocèse de Pittsburgh, l'évêque américain Donald W. Wuerl a déclaré le 15/05/92 que "La révolution sexuelle promettait un paradis sur terre, mais elle a généré à la place une étendue sans fin de ménages brisés, d'abus sur enfants, d'épidémies vénériennes, et un immense accroissement du nombre de grossesses parmi les très jeunes. Sous sa bannière, beaucoup d'enfants sont nés non pas dans des ménages stables et remplis d'amour, mais dans des familles brisées et dans des circonstances qui laissent peu d'espoir. La cruauté de l'avortement de masse pour convenances personnelles est le fruit mortel de la révolution sexuelle moderne."

(IRLF WR, 92)

## Législation/Suisse

S'appuyant sur le code pénal suisse, datant de 1937, le tribunal correctionnel de Lausanne n'a pas retenu la charge d'homicide à l'encontre d'un conducteur qui avait causé la mort d'un enfant à naître en blessant sa mère. Le Code pénal suisse ne reconnaît l'être humain que dès lors que l'accouchement est commencé.

(La Liberté, 11/05/92, 03/06/92; Le Matin, 06/06/92)

## Stérilisation forcée

La presse allemande rapporte des cas de femmes Est-allemandes ayant été poussées à la stérilisation par leurs employeurs sous peine de perdre leurs emplois.

(L'Humanité, 26/06/92)

## Utilisation de fœtus pour la recherche

L'Hôpital Henri-Mondor de Créteil a rendu publics les résultats préliminaires de greffes de tissus cérébraux fœtaux sur des malades atteints de la maladie de Parkinson. Les résultats sont décevants, l'évolution de la maladie n'a pas été enrayerée.

(Jeune Afrique, 16/07/92)

## Sondage

Selon un sondage sur 802 personnes, commandé par 8 organisations catholiques américaines libérales, 13% des catholiques du pays estimerait que l'avortement devrait être illégal dans toutes circonstances, 32% qu'il devrait être légal seulement dans de rares cas, 41% estimerait que c'est un choix moralement acceptable dans la plupart des circonstances, 52% estimerait que l'avortement doit rester légal dans toutes les circonstances, 70% estimerait pouvoir voter en bonne conscience pour un candidat supportant l'avortement. Ce sondage a été publié le ...18/06/92, jour de réunion des évêques catholiques américains. Leur porte-parole a répondu que l'Eglise ne base son enseignement ou ses pratiques ni sur les sondages, ni sur les opinions, ni sur les scrutins."

(Int. Herald Trib. 20/06/92; 30jours, 07/92)

Le 15/05/92, le magazine "Life" [qui n'est pas, malgré son nom,

un magazine pro-vie], a publié les résultats d'un sondage sur 1 222 adultes américains, selon lequel 54% des hommes penseraient que l'avortement devrait être légal en toutes ou la plupart des circonstances, alors que 46% des femmes seraient du même avis.

(IRLF WR, 12/06/92)

## Euthanasie

En Chine, deux hommes qui avaient coopéré pour tuer la mère de l'un d'eux, malade en phase terminale, ont été acquittés par une cour d'appel chinoise, sur le fait qu'ils n'avaient fait qu'accélérer la mort de la femme. Le cas serait le premier à être présenté à la justice chinoise.

(IRLF WR, 03/07/92)

## Protection des animaux

[Bien qu'il ne comporte aucune disposition visant à protéger l'enfant à naître (à l'exception du protocole protégeant l'amendement pro-vie 40-3-3 de la Constitution irlandaise),] le Traité de Maastricht contient la "déclaration relative à la protection des animaux" suivante : "La Conférence invite le Parlement Européen, le Conseil et la Commission, ainsi que les Etats membres, à tenir pleinement compte, lors de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la législation communautaire dans les domaines de la politique agricole commune, des transports, du marché intérieur et de la recherche, des exigences en matière de bien-être des animaux."

## Contrôle des naissances

Une ougandaise s'est plainte dans les colonnes du journal New Vision de la politique de distribution de préservatifs par le gouvernement. Elle se plaint que les maris sont incités à l'infidélité, conduisant à la rupture de mariages ou à une dégradation du climat entre maris et femmes. Elle semble avoir elle-même été trompée par son mari qui avait reçu des préservatifs sur son lieu de travail, et connaîtrait d'autres femmes dans le même cas. Elle demande au gouvernement de considérer leur douleur.

(World Press Review 06/91, in IRLF WR 05/92)

## Démographie

Depuis novembre 91, le nombre de décès excède celui des naissances en Russie (+20 000 en janvier 92). L'espérance de vie, qui décline depuis 1965, est maintenant de 69,2 ans.

(UPI (Moscou), 01/04/92, in PRI Review, 05/92)

## Opérations sauvetages

L'opération sauvetage de grande envergure lancée par "Operation Rescue National" à Buffalo, dans la banlieue de New-York, le 20/04/92, a duré deux semaines. Elle a été caractérisée par la présence simultanée de manifestants pro-vie et de contre-manifestants pro-avortement appelés à contre-manifester par la NWROC (Coalition Opérative pour les Droits des Femmes). Le dernier jour de l'opération, 1 000 personnes parmi lesquelles deux tiers de militants pro-vie, ont empêché, par leurs manifestations, l'avortoir de la rue principale de la ville de fonctionner. 100 militants pro-vie ont été arrêtés ce jour là. Dans leur ensemble, les médias ont cherché à dénigrer l'opération en laissant



croire qu'elle avait été un échec. Effectivement, à aucun moment les militants n'ont réussi à bloquer l'ensemble des avortoirs de la ville, en raison de l'intervention de la police. Toutefois, selon un service municipal officiel, le nombre d'avortements pratiqués durant la première semaine aurait chuté dans une proportion de 210 à 7. Par ailleurs au moins 12 femmes qui avaient pris rendez-vous pour l'avortement ont décidé de poursuivre leur grossesse.

(Life Advocate, 06/92)

Le Samedi Saint 18/04/92, les cinq avortoirs de la ville de Columbia, aux Etats-Unis, ont préféré ne pas ouvrir leurs portes et annuler les avortements prévus par crainte d'une opération sauvetage qui était programmée ce jour-là par l'organisation pro-vie Columbia Rescue. Le Vendredi Saint, ce sont 150 avortements qui ont été annulés lorsque les 10 avortoirs de la ville de Philadelphie et des environs, ayant eu vent qu'une série d'opérations sauvetages avait été programmée ce jour-là, sont restés fermés.

(Life Advocate, 06/92)

L'archevêque de Guam, une île américaine de l'Océan Pacifique, ainsi que les leaders des organisations pro-vie locales ont émis le souhait que des citoyens de l'île aillent s'entraîner aux opérations sauvetages sur le continent et lancent des initiatives semblables sur l'île.

(Life Advocate, 06/92)

Le 06/03/92, le mouvement pro-vie polonais Akcja Katunek (Action-Sauvetage) a organisé son premier sauvetage, bloquant et interdisant tout avortement dans l'avortoir de la ville de Gdynia. Soutenu par plus de 40 sauveteurs venus du Canada, des Etats-Unis et du Royaume-Uni, il a également empêché tout avortement le 09/03/92 dans un avortoir de Varsovie.

(Life Advocate, 05/92)

Le 18/03/92, un groupe d'Italiens soutenus par les mêmes militants anglo-saxons a occupé l'avortoir de Bologne, en Italie, pourtant réputé inviolable. La manifestation a été rapportée dans les médias nationaux, quoique en termes négatifs. Les précédents sauvetages remontaient en Italie au 22/09/89 et au 10/04/91.

(Life Advocate, 05/92)

## Actions pro-vie

50 experts du droit à la vie étaient réunis au Vatican les 18-20/06/92, à l'appel du Conseil pontifical pour la Famille.

(Radio Vatican 18-20/06/92, in IRLF WR 26/06/92)

La Conférence des Evêques Catholiques Canadiens a récemment mis sur pied un comité pro-vie pour se tenir informée des événements pro-vie dans le pays, pour aider les évêques à contribuer aux activités pro-vie, et pour être en liaison avec les organisations pro-vie.

(Radio vatican 05/06/92, in IRLF WR 26/06/92)

Les manifestations devant les cabinets et les résidences des avorteurs se révéleraient efficaces dans l'Ontario (Canada). A Peterborough, deux, et peut-être trois, des quatre avorteurs auraient cessé ce travail, et le nombre d'avortements à l'hôpital de la ville aurait chuté de 50%. Les militants pro-vie observent également que ces "piquets de dénonciation" ont aussi pour effet de retenir les autres médecins d'entrer dans l'industrie de l'avortement, et créent une publicité importante pour la cause pro-vie.

(Vitality 06/92, in IRLF WR 03/07/92)

En Pologne, plus de 60 organisations se sont unies le 21/06/92 pour former une "Fédération des Mouvements pro-vie Polonais".

(IRLF WR, 03/07/92)

Le film documentaire "Le Cri Silencieux" a été diffusé sur la télévision nationale slovaque le 28/05/92. Il devrait être prochainement diffusé sur une autre chaîne nationale.

(IRLF WR, 26/06/92)

Une étude menée sur 35 agences d'aide pour la grossesse d'Australie a montré qu'aucune d'elles ne recevait de subventions de l'Etat fédéral. Par contre, 19 sont aidées par des Eglises. 8 d'entre elles citaient la promotion d'alternatives à l'avortement comme leur principale raison d'être. Toutes offrent leurs services gratuitement aux futures mères. L'étude était financée par une agence gouvernementale.

(Pro-Life news 1992, in IRLF WR 03/07/92)

Le St Antoninus Institute, basé à Washington, gère une liste de porteurs d'actions, militants pro-vie, qui sont d'accord pour confier leur droit de vote et de parole à d'autres militants, qui les utiliseront pour proposer des résolutions pro-vie lors des assemblées générales des firmes qui aujourd'hui sponsorisent des organisations pro-avortement. Le St Antoninus Institute gère également une liste de militants prêts à aller aux assemblées générales au nom des porteurs d'actions, et une liste des firmes sponsorisant les organisations pro-avortements.

(St. Antoninus Institute  
4110 fressenden St. N.W.  
Washington  
D.C. 20016, USA  
Tel : (1)(202) 686 0849)

L'an passé, le mouvement canadien d'éducation à la vie Alliance for Life avait fait une campagne d'information dans l'Ontario, visant à redresser l'image de marque négative du mouvement, diffusée par les groupes pro-avortement. Cette année, Alliance for Life fait campagne de manière plus offensive sur le thème "Aimez-les tous les deux" [l'enfant et la mère]. Elle consistera en affichage aux abri-bus, en publicité dans les journaux, à la radio et à la télévision.

(Pro-Life News 04/92, in IRLF WR 26/06/92)

L'organisation pro-vie des "Victimes Britanniques de l'Avortement" organisait un séminaire le 18/07/92 à Londres en vue de former des conseillers capables de répondre à la détresse des femmes ayant commis un avortement.

Contact :  
Margaret Cuthill, c/o SPUC Scotland, 5 St Vincent place, Glasgow G1 2DH, Scotland.

## autres documents reçus

### "Violée à 15 ans, j'ai gardé mon enfant".

Témoignage pro-vie de Mme Gitane Maltais, propos recueillis par Jean Toulat.

La Croix de la Hte Marne, 04/07/92.

---

## TransVIE-mag®

7, rue du G<sup>al</sup> Roland, 25000 BESANCON, FRANCE

Directeur de publication: François PASCAL

Imprimeur: BURS REPRO, rue Lecourbe, BESANCON

# BIBLIOGRAPHIE

## lu pour vous

### La Contraception hormonale.

International Planned Parenthood Federation  
140 p. 60 FF. ISBN 0-86089-085-6.

Physiologie de la reproduction et pharmacologie des stéroïdes contraceptifs : formes, efficacités, interactions médicamenteuses, effets bénéfiques et indésirables.

Le titre de l'ouvrage est trompeur dans la mesure où des méthodes abortives sont aussi présentées (pilules progestatives, "pilule du lendemain", Depo Povera, implant Norplant, ...). La volonté d'amalgame est patente : on peut lire page 18 la description suivante de la physiologie de la reproduction : "Une fois dans la cavité utérine, le zygote commence à produire de la gonadotrophine chorionique, qu'on peut déceler dans le sang maternel dès le 8<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> jour après l'ovulation. La plupart des experts considèrent ce moment comme celui de la conception". L'effet abortif d'un grand nombre de contraceptifs oraux combinés (pilule classique) est clairement reconnu : "Ces deux mécanismes [modification de la glaire cervicale et empêchement de la nidation] servent de soutien en cas d'ovulation fortuite" (p.23). "Un cycle ovulatoire normal est observé chez 40% des utilisatrices [de contraceptifs aux progestatifs seuls]" et "la perméabilité au sperme [de la glaire cervicale] commence à se rétablir 20 à 22 h après l'ingestion [de la pilule aux progestatifs seuls]" (p. 69).

Si la contraception post-coïtale est considérée dans ce livre comme "une méthode d'urgence et pas comme une méthode régulière de contraception", ce n'est pas par considération morale, mais uniquement parce que "il n'existe pas de méthode de contraception post-coïtale pour laquelle les informations disponibles sur l'efficacité et l'innocuité permettent de recommander la méthode comme convenant à l'utilisation régulière en pratique clinique". (p. 91)

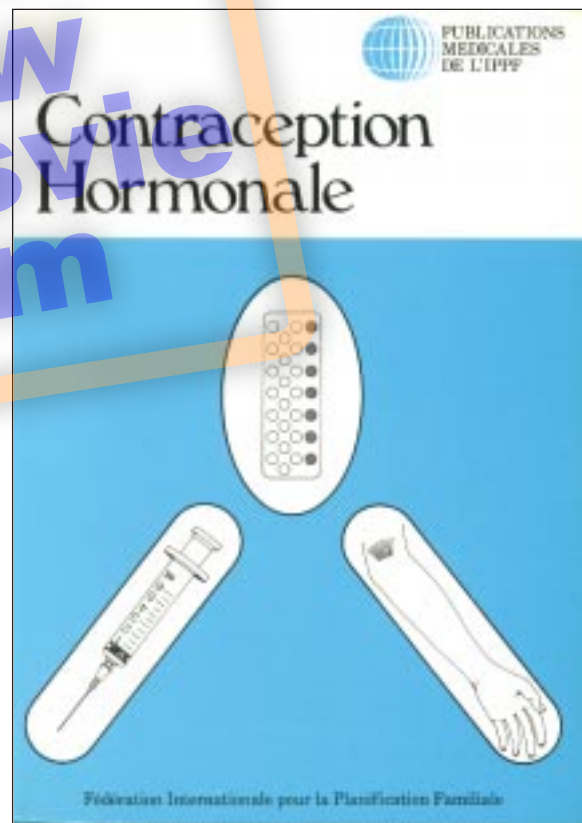
Les risques de la contraception sur la santé des femmes sont systématiquement minimisés; surtout il est clair que pour l'IPPF il n'y a pas de plus grand danger qu'une grossesse; la fin justifie tous les moyens : "Les risques des contraceptifs oraux doivent être comparés avec (1) leurs avantages contraceptifs et non-contraceptifs; (2) les risques et l'efficacité des autres méthodes de contraception; et (3) avec les taux de morbidité et de mortalité associés aux grossesses accidentelles" (p. 30). "En choisissant une autre méthode de contraception, la personne qui la prescrit doit se rappeler qu'une grossesse risque d'avoir une influence plus néfaste sur le foie [qu'une contraception orale]" (p. 36). "Une contraception particulièrement efficace [contraception orale] est nécessaire [à la puberté] en plus de la méthode mécanique (barrière) [préservatif] employée pour protéger le col de l'utérus contre les maladies sexuellement transmissibles" (p. 53) (C'est transVIE-mag qui souligne). Pour l'IPPF, la sexualité chez les adolescents ne présente que deux risques : "La grossesse" et "les maladies sexuellement transmissibles" (p. 53).

Plus grave encore, et bien qu'il soit conscient des risques des contraceptifs sur la santé des femmes, l'IPPF promeut la distribution non médicale des contraceptifs oraux : "L'IPPF pense que quiconque qui pourvoit normalement aux besoins de santé d'une communauté, que ce soit un médecin, une infirmière, une sage-femme traditionnelle, un pharmacien ou un commerçant, peut être une personne appropriée pour la distribution des contraceptifs oraux. Un grand nombre d'associations membres de l'IPPF,

ainsi que d'autres prestataires de planification familiale, ont établi des méthodes sérieuses et simples de distribution non médicale de contraceptifs oraux." (p. 64).

En bref, un ouvrage très instructif sur l'IPPF (fer de lance du malthusianisme et de l'avortement), rempli de détails qui peuvent se révéler utiles (par exemple, la reconnaissance d'un taux élevé d'échec de la pilule combinée ("jusqu'à 6,2 pour 100 femmes-années", p.26)).

Vendu en France par le Mouvement Français du Planning Familial (filiale française de l'IPPF), Paris



## Outils

L'association pro-vie anglaise SPUC a mis au point un coffret d'enseignement sur la vie intra-utérine, intitulé "**How you began**", composé de 5 modèles anatomiques de l'enfant à naître dans l'utérus à 4,6,10,14 et 18 semaines de grossesse, en caoutchouc peint de grande qualité et précision. Modèles des semaines 10, 14 et 18 à la taille réelle; Modèles des semaines 14 et 18 en deux parties (le fœtus peut être séparé de l'utérus). Ils sont résistants et lavables, et disposés dans un coffret de présentation attractif accompagné d'un livret de 32 pages.

Tout texte en anglais, mais les modèles, muets, sont universels. Ce coffret est vendu en Angleterre £49.50 + £4 de frais de port. Pour commander de l'étranger, se renseigner sur le tarif.

Spear Consultancy, 53 Cavendish Road, London SW12 0DQ